

RAPPORT ANNUEL

ENTENTES ET PROJETS FINANCÉS

Fonds Régions et ruralité Volet 2

**Soutien à la compétence de développement
local et régional des MRC**

1^{er} avril 2020 – 31 décembre 2020



**Service de développement
économique et forestier
LA TUQUE**





Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC (FRR – Volet 2)

Période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020

Depuis le 1^{er} avril 2020 et jusqu'au 31 mars 2024, le conseil d'agglomération est le partenaire officiel du Gouvernement du Québec dans la mise en place et l'opérationnalisation du Fonds Régions et ruralité Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Ce programme, confié au Service de développement économique et forestier (SDÉF), vient d'ailleurs remplacer le Fonds de développement des territoires qui a pris fin le 31 mars 2020.

Pour la période de 9 mois s'échelonnant du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020, une somme de **514 674,04\$** a permis au SDÉF de réaliser 14 projets ou initiatives répondant aux priorités d'intervention établies par le conseil d'agglomération. Le soutien financier apporté à ces projets a permis la création et la consolidation de **43 emplois** directs et a généré des retombées directes de **2 676 540,00\$**. Le document Priorités d'interventions 2020-2021 du Conseil d'agglomération de La Tuque est disponible sur la page du SDÉF à l'onglet Économie sur le site Web de Ville de La Tuque.

Outre une volonté certaine de relance économique, eu égard à la pandémie de COVID-19 qui sévit, le conseil a choisi d'intervenir sur des enjeux liés au développement économique, au développement du milieu par des initiatives citoyennes, collectives, communautaires et municipales ainsi que pour la planification du développement et de l'aménagement du territoire.

Pour la mise en œuvre des actions, des politiques ont été établies et font office de guide pour l'analyse et l'adoption des projets. Les politiques de soutien aux entreprises et de projets structurants sont également disponibles sur le site Web de la ville.

Le présent rapport fait donc état de l'utilisation des sommes octroyées et des objectifs poursuivis par les projets financés.

Notre équipe est fière de contribuer au développement social et économique de l'agglomération de La Tuque. Malgré une période mouvementée, accentuée par le défi des nombreuses fermetures temporaires d'entreprises, nous reconnaissons chez nos entrepreneurs une résilience et surtout, une volonté de reprendre le cours normal de leurs opérations, avec pour plusieurs une vision empreinte de confiance. C'est le rôle du SDÉF d'insuffler un vent de positivisme en soutenant les projets portés à notre attention.

Danielle Rémillard,
Directrice du SDÉF

Priorités d'intervention 2020-2021

Enjeux prioritaires de relance économique

Le Plan de relance de l'économie de l'agglomération de La Tuque, sous le leadership de Ville de La Tuque et de l'agglomération, avait pour souhait d'assurer la pérennité des entreprises opérant dans les secteurs d'activités affectés par la COVID-19, tout en appuyant la réalisation de projets majeurs et structurants pour initier et poursuivre la relance, ainsi que d'envoyer des signaux positifs quant au niveau de dynamisme des élus et des intervenants.

PROMOTEUR	DESCRIPTION DU PROJET EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ : RELANCE ÉCONOMIQUE	AIDE FINANCIÈRE
Agglomération de La Tuque	La pandémie aura vite fait de créer de nombreuses dépenses aux entreprises privées. En collaboration avec Desjardins, le SDÉF a offert une aide pour soutenir les frais liés aux mesures sanitaires.	17 541,81 \$
Ville de La Tuque	Dans le cadre du comité de relance économique, un projet de rue piétonnière animée a été mis en place à l'été 2020 afin d'accroître l'achalandage et soutenir l'achat local, autant chez les commerçants que pour la fréquentation des restaurants. Un projet développé en collaboration avec de nombreux partenaires socioéconomiques.	10 000,00 \$
Ville de La Tuque	Un effort supplémentaire de promotion touristique fut nécessaire pour offrir un soutien à la promotion des entreprises et stimuler leur fréquentation à la saison estivale.	13 500,00 \$
Sous-total		41 041,81 \$

Enjeux de développement économique

Priorité 1

Établir un diagnostic, un repositionnement et une relance des différents secteurs économiques touchés par la COVID-19.

Priorité 2

Soutenir techniquement et financièrement les entreprises touchées et mettre en place des conditions propices au développement de projets et à la diversification économique. Créer des conditions favorables à de nouveaux investissements dans des secteurs d'activité économique à potentiel de développement élevé par la réalisation d'activités de démarchage local et de prospection extrarégionale.

Priorité 3

Poursuivre l'offre de fonds de financement et assurer une veille permanente sur l'ensemble des aides gouvernementales disponibles, en s'assurant de transmettre l'information aux entrepreneurs, aux organismes et aux municipalités.

Priorité 4

Favoriser le développement, la croissance et la relève des entreprises du secteur manufacturier et au niveau tertiaire dans les secteurs du récréotourisme, loisirs et culture, commercial, ainsi que des communications.

Priorité 5

Favoriser et accroître les échanges et les partenariats avec la communauté atikamekw.

Priorité 6

Participer aux ententes sectorielles régionales afin de positionner La Tuque dans les enjeux mauriciens et en retirer une *plus-value* pour nos partenaires et nos citoyens.

PROMOTEUR	PRIORITÉ(S) VISÉE(S)	DESCRIPTION DU PROJET EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	AIDE FINANCIÈRE
Agglomération de La Tuque	Toutes	Grâce au FRR volet 2, l'agglomération de La Tuque peut compter sur l'expertise et le maintien d'un service de développement économique (SDÉF La Tuque).	195 373,00 \$
Restaurant Le Boké	2-3-4	L'aide financière a permis à l'entreprise privée de renouveler son offre de services pour faire face aux contrecoups de la pandémie, sachant les clients plus enclins à profiter des offres « pour emporter ».	25 000,00 \$
M. Lemieux	3-4	L'entreprise privée souhaite se relocaliser et s'agrandir pour lui permettre de bonifier son inventaire. Un projet d'envergure qui bénéficiera à l'offre commerciale de La Tuque.	25 000,00 \$
Boutique Rouge Marine	3-4	Une nouvelle section pour hommes a été aménagée à même le local de la Boutique Rouge Marine. Un projet développé en cohérence avec une étude menée par la SADC et le SDÉF portant sur les secteurs présentant d'importantes fuites commerciales.	15 000,00 \$
Pièces d'auto La Tuque	3-4	L'entreprise privée est en processus de relève. L'aide financière vient assurer la pérennité d'un commerce bien établi à La Tuque.	22 000,00 \$
Supermarché IGA	2-3-4	L'installation de bornes de recharge à même le terrain de l'entreprise privée est d'intérêt commercial pour le supermarché comme d'intérêt environnemental pour Ville de La Tuque.	15 000,00 \$

PROMOTEUR (SUITE)	PRIORITÉ(S) VISÉE(S)	DESCRIPTION DU PROJET EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	AIDE FINANCIÈRE
Club de ski de fond La Tuque Rouge	3	En complémentarité avec un fonds du gouvernement fédéral, le FRR volet 2 aura permis au Club de ski de fond La Tuque Rouge de se munir d'une surfaceuse adaptée aux opérations du club. Celui-ci connaît une très belle popularité auprès de la population latuquoise.	28 150,00 \$
Consortium en développement social	5-6	L'agglomération de La Tuque contribue au financement d'une entente sectorielle avec les autres territoires de la Mauricie afin de bénéficier de services et fonds administrés par le Consortium.	10 000,00 \$
Ville de La Tuque	4-6	En collaboration avec les villes avoisinantes de la Mauricie, il a été convenu, pour répondre aux besoins des citoyens et touristes, de maintenir le balisage de la rivière St-Maurice.	6 509,23 \$
Sous-total			342 032,23 \$

Enjeux de développement du milieu par des initiatives citoyennes, collectives, communautaires et municipales

Priorité 1

Favoriser le développement de projets dits collectifs afin de diminuer les effets du confinement sur la population et créer des activités et des retombées qui auront des effets positifs sur la qualité des milieux de vie pour les citoyens.

Priorité 2

Favoriser le développement de projets en améliorant l'accessibilité au financement.

Priorité 3

Contribuer à faire rayonner notre territoire par la valorisation de nos actions et de nos ressources et faisant la promotion de nos spécificités.

PROMOTEUR	PRIORITÉ(S) VISÉE(S)	DESCRIPTION DU PROJET EN LIEN AVEC LA PRIORITÉ : DÉVELOPPEMENT DU MILIEU PAR DES INITIATIVES CITOYENNES, COLLECTIVES, COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALES	AIDE FINANCIÈRE
Municipalité de Lac-Édouard	Toutes	L'agglomération de La Tuque porte une grande importance au développement de ses territoires. L'agent rural permet d'assurer la réalisation de projets répondants aux besoins de Lac-Édouard.	15 000,00 \$
Sous-total			15 000,00 \$

**Le projet de rue piétonnière répondait également au souhait de Ville de La Tuque d'offrir un espace de rassemblement et festif à la population, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.*

Enjeux de planification du développement et de l'aménagement du territoire

Priorité 1

Planifier, diriger et coordonner tous les aspects entourant la protection de l'environnement, le développement des sentiers récréotouristiques, la villégiature, l'entretien de certaines routes forestières et autres.

Priorité 2

Continuer à soutenir et à travailler en partenariat avec différents organismes, les associations et les entreprises forestières dans le but de créer une meilleure synergie entre les différents utilisateurs du territoire forestier.

Priorité 3

Poursuivre le projet d'électrification des transports et de tous projets relatifs à l'amélioration de nos façons de faire en rapport à leur empreinte environnementale.

PROMOTEUR	PRIORITÉ(S) VISÉE(S)	DESCRIPTION DU PROJET EN LIEN À LA PRIORITÉ : PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	AIDE FINANCIÈRE
Agglomération de La Tuque	Toute	Le FRR volet 2 contribue au financement des ressources techniques pour la réalisation de mandats municipaux en planification de l'aménagement du territoire.	116 600,00 \$
Sous-total			116 600,00 \$

**Le projet de bornes électriques soumis par le Supermarché IGA fut également soutenu en regard à sa qualité environnementale.*

Solde résiduel du Fonds Région et ruralité volet 2 pour l'année 2020, affecté au budget 2021 : 823 129,96 \$



**Soutien à la compétence de développement
local et régional des MRC (FRR – Volet 2)**

Période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020

BILAN FINANCIER

Enveloppe déléguée	1 337 804,00 \$
Revenus générés	aucun
Engagements	514 674,04 \$
Frais administratifs	15 000,00 \$
Sommes versées	479 674,04 \$
Sommes non versées	50 000,00 \$
Somme disponible pour nouveaux engagements	808 129,96 \$